

L'INVITÉ



**DENIS MÜLLER**  
THÉOLOGIE  
ET ÉTHICIE  
PROFESSEUR  
HONORAIRE  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

## Laïcité ouverte et christianisme éclairé

Il y a de bonnes raisons d'associer les Lumières à la laïcité. Sans Aufklärung (l'expression allemande pour dire les Lumières) en effet, il n'y aurait ni tolérance religieuse ni démocratie éclairée. Les tragiques événements parisiens du 13 novembre jettent une clarté singulière sur ce lien. Mais tout autour de nous, on assiste à des réflexes d'endurcissement. Ainsi peut-on trouver particulièrement regrettable et pitoyable que la RTS annonce des coupes dans les émissions religieuses, comme pour mieux célébrer l'anniversaire des 500 ans de Luther!

Le présupposé sous-jacent à ces économies bien-pensantes est sans doute de contrevenir à l'intolérance des religions. Or, c'est tout le contraire que des chaînes de service public devraient penser. Donner aux religions «établies» une place bien visible dans l'espace public, c'est leur permettre de s'ouvrir et c'est les obliger à se soumettre à une discussion critique. C'est justement cela qu'une laïcité «fermée», dogmatique et autoritaire, ne parvient pas à comprendre. Ce faisant, elle s'érige en point de vue normatif sur la vérité.

La laïcité bien comprise est une laïcité ouverte, une laïcité de dialogue et de reconnaissance. Loin de viser une position d'athéisme agressif, elle se contente d'organiser une coexistence agnostique. L'agnosticisme ne signifie pas ici une posture

d'indifférence méprisante, mais bien une attitude de neutralité bienveillante. Avec ces remarques nous nous situons au niveau d'un idéal démocratique. Mais la laïcité ainsi entendue n'épuise pas à elle toute seule la démocratie.

La démocratie, critique, se veut aussi au service de la sécurité des citoyens. Les religions n'ont pas à se confondre avec la laïcité, certes, mais n'ont pas non plus le droit d'imposer à la société l'évidence indiscutable de leur propre vérité. Les religions doivent rester ouvertes à la discussion et à la contradiction. C'est ainsi que religions et laïcité semblent souvent baigner dans un malentendu commun.

La laïcité se fait une image caricaturale des religions, en n'en retenant que les faces d'ombre (violence, intolérance, terrorisme). Inversement, les religions se complaisent dans une vision dogmatique de la laïcité, en ne voyant pas qu'elle ne constitue qu'un cadre formel de pacification et de neutralisation des religions et des idéologies. Une fois admise une conception dynamique et critique de la laïcité et des religions, on peut accepter le jeu d'un dia-

logue ouvert et roboratif. La laïcisation ne veut jamais dire une neutralisation active et matérielle des religions, comme si ces dernières devaient cesser de s'exprimer publiquement.

**Les religions ne sont pas des conceptions molles du monde, mais des systèmes de convictions, bien organisés et solidement structurés.**

Les religions ne sont pas des conceptions molles du monde, mais des systèmes de convictions, bien organisés et solidement structurés. Précisément parce qu'elle doit rester neutre et agnostique, la laïcité résiste avec vigueur aux manipulations potentielles des idéologies et des visions du monde. Elle refusera qu'une religion particulière, par exemple, devienne le cadre formel supérieur de la démocratie.

Pas de démocratie chrétienne, en ce sens-là. Ni de laïcité athée, sur l'autre bord. Mais une laïcité ouverte et une démocratie critique, formant le cadre d'un vivre-ensemble dynamique entre les religions et les visions du monde. Le christianisme, dans cette optique,

devra jouer son rôle de religion éclairée, adaptée à la modernité et capable d'émettre des propositions de sens et de vie à nos contemporains. ●

LE CLIN D'ŒIL



**PAYSAGE CHINOIS?** Les étonnants effets d'étagement provoqués par le brouillard sur le Val-de-Ruz.

PHOTO ENVOYÉE PAR RALPH SCHAFFLÜTZEL, DE SAULES

**COURRIER DES LECTEURS**

### HÔPITAUX NEUCHÂTELOIS Il n'est jamais trop tard

En cette période de Noël, nous sommes souvent sollicités par différentes associations caritatives pour faire un don. Certains pays défavorisés manquent, entre autres, cruellement d'infrastructures médicales et d'hôpi-

taux en particulier. Soit. Aidons-les de notre mieux à construire ces hôpitaux indispensables. Mais chez nous, que faisons-nous? Juste le contraire! Nos hôpitaux, on les démonte, on les démantèle... Les Cadolles, La Béroche... Riche canton qui a pu et peut se le permettre! J'en ai honte et je comprends de moins en moins. Nos hôpitaux sont saturés, on garde les patients le minimum de jours, quitte à les voir revenir quelques jours plus tard. Bien sûr, il y a les aides à domicile. Pourtant, les patients nécessitant des soins de réadaptation (et ce sera de plus en plus fréquent – la population vieillissant), bénéficient d'excellents traitements à La Béroche et à Couvet, entre autres. Sans parler des places de parcs disponibles pour les visiteurs. Ces derniers contribuent aussi à la guérison

des malades en pouvant leur rendre visite aisément et soulager parfois aussi le personnel hospitalier. Malheureusement, La Béroche va passer à la trappe et Couvet suivra. Je me réveille... enfin et ces démantèlements me font très mal. Toutes les très nombreuses études et restructurations de nos «chers» hôpitaux ont déjà coûté beaucoup d'argent même si le maître mot est «économies». Je me répète: les gens vivent de plus en plus longtemps, les traitements augmentent et les soins de réadaptation aussi. Pourquoi fermer La Béroche? Pourquoi transférer tous ces soins ailleurs? Et pour Couvet aussi? La population neuchâteloise a droit à des soins de proximité. Neuchâteloises, Neuchâtelois, réagissons pour stopper ces démantèlements, avant qu'il ne soit trop tard. Gardons nos

structures existantes. C'est là mon vœu le plus cher pour la nouvelle année.

Hélène Henriques-Roggo (Boudry)

### DÉCHETTERIE Curieuse décision

En ces temps de bouleversements, d'incompréhension, de révolte contre l'incompréhensible d'une guerre qui frappe sans dire son nom à Paris et ailleurs, la lecture de l'article paru dans «L'Express» du 26 novembre dernier, concernant l'acquiescement de Mme Brigitte Rebetez nous fait toucher de l'œil une société déboussolée. Utilisant la déchetterie un dimanche, jour d'interdiction, Mme Rebetez re-

ARCINFO.CH

## Les articles les + lus (7.12)

**1. Assurance maladie: le comité neuchâtelois a lancé son initiative pour défiscaliser les primes.**

**2. La Chaux-de-Fonds: deux frères créent une gamme de parfums pour sentir bon tout en se sentant bien.**



**3. Carnet rose: Didier Cuche est devenu papa pour la première fois vendredi.**

**4. Sport: Let's Go Fitness reprend les cinq centres de Physic Club du canton de Neuchâtel.**

**5. Un Chaux-de-Fonnier vole une voiture à Lausanne et se lance dans une folle course-poursuite avec la police.**

Rendez-vous sur [www.arcinfo.ch](http://www.arcinfo.ch)

çoit une amende de 50 fr. et y fait opposition devant un juge. Voilà un délit avéré, une interdiction claire et nette et une dame qui reconnaît son erreur. Mais décide, au nom d'un principe (lequel? Celui de l'enfant qui tape du pied: c'est pas moi, c'est l'autre?), d'occuper un tribunal, un ou des avocats, un administrateur, quelques fonctionnaires et miracle, le tribunal l'acquitte et met ses frais d'avocat à la charge de l'Etat, donc de moi, de nous. C'est la justice, ça? Si on fait des lois, des règlements, appliquons-les ou ajoutons sur les mêmes panneaux: «N'en tenez pas compte!»,

«c'est interdit, mais faites-le quand même!» Est-ce que ce n'est qu'un adage qui dit que «nul n'est censé ignorer la loi»? Et qu'en est-il du rapport de proportion? Madame, vous avez commis une erreur, tout ce que vous aviez à faire, c'est de vous excuser et de payer votre amende. Et vous, Mme Justice, votre bandeau était-il tombé? L'utilisiez-vous pour vous protéger d'une rage de dents? Encore une question: qui fera appel contre ce jugement qui ouvre la voie à encore plein d'autres acquittements?

Catherine Steiner (Cortailod)

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: [redaction@lexpress.ch](mailto:redaction@lexpress.ch)  
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: [redaction@limpartial.ch](mailto:redaction@limpartial.ch)